

UNIVERSITE, SAVOIR ET SOCIETE EN ALGERIE

Ghulamallah Mohamed*

Les divers classements internationaux des universités ainsi que les comparaisons bibliométriques publiées ces dernières années attestent de la faiblesse de la productivité de la recherche scientifique en Algérie². La production scientifique, exprimée en nombre annuel de publications dans ce pays est, à titre d'exemple, très nettement inférieure à celle des deux pays limitrophes du nord (Maroc et Tunisie) dont le potentiel universitaire est actuellement de deux à trois fois moindre³.

* Maître de conférence au dpt de sociologie -Université d'Alger -Chercheur associé au CREAD

² Se référer aux études bibliométriques menées par différents organismes (statistiques et études de l'UNESCO, du centre de recherche « SESRTCIC » de l'organisation mondiale des pays musulmans (OCI), le projet « estime » de l'IRD etc.). Il n'est pas surprenant que les universités algériennes soient mal positionnées, même par rapport aux pays du tiers monde, dans les différents classements internationaux des universités -le plus intéressant semble le classement du SESRTCIC- dont la presse nationale a largement rendu compte ces dernières années : notamment El watan du 4 aout 2007 l'article intitulé « Nos universités sont-elles encore performantes ? » par le professeur Mostefa Khiati qui est membre de l'Académie des sciences de l'OCI et aussi la très bonne synthèse réalisée par les professeurs Slimane Bédrani et Ahmed Bonyakoub sur la base des données du « SESRTCIC » (OCI) intitulée « La faiblesse de la production scientifique et technique en Algérie : un revers de l'économie rentière ? » ; communication au colloque international sur « Savoir et Société » organisé par le CREAD à Alger les 10-11 et 12 novembre 2007(dont les actes sont en voie de publication ?).

³ Selon l'étude du SESRTCIC, sur une période de dix années (1996-2005), l'Algérie aurait publié un total de 4.984 articles scientifiques et techniques (dans les revues internationales indexées), le Maroc 10.035 et la Tunisie 7453. Rapporté à un million d'habitants, la production s'élèverait pour l'Algérie à 156,5 articles, pour le Maroc à 333,6 (soit deux fois plus environ que l'Algérie) et pour la Tunisie à 758,2 (soit presque cinq fois plus).

En 1991-1992 le nombre des enseignants chercheurs algériens (14167) représentait pourtant, plus du double de celui de leurs collègues marocain (6432) et presque

Nous nous interrogerons plus particulièrement sur le déficit de la production de savoir sur le secteur de l'enseignement supérieur algérien et de la recherche pour montrer les conséquences de ce déficit sur le niveau de performances de l'université en tant qu'institution de production de connaissances.

Nous tenterons de montrer que la méconnaissance de soi de l'université est au principe de sa perte de maîtrise de soi ; que la faible production de savoir sur cette institution est à l'origine de la perte de contrôle par celle-ci de son devenir tout au long des quatre dernières décennies.

Il en découle une crise de l'université plus particulièrement marquée dans le secteur des sciences sociales. Cette crise est un révélateur de la crise plus profonde d'une société qui a dénié mobiliser le savoir rationnel pour se situer dans le monde et éclairer ses pratiques afin de les maîtriser. Faute de se donner les instruments cognitifs pour se connaître, la société s'est refusée les moyens de son efficacité, la capacité de se gouverner et de se projeter dans l'avenir.

La société algérienne se laisse décrire comme une société qui se mésestime, qui ne s'aime pas assez pour s'intéresser à soi, pour s'accorder les moyens intellectuels lui permettant de prendre conscience de soi, de ses capacités et de ses richesses potentielles afin de relever des défis vitaux.

Comme si, de par la logique qui structure et organise son fonctionnement, la société algérienne était portée, à travers son système de gouvernance, à fuir la transparence, à refouler l'image objective d'elle-même que pourrait lui renvoyer le miroir du savoir scientifique. *Elle a ainsi, paradoxalement, créé une université mais*

quatre fois celui de leur collègues tunisiens(3744) ; en 2000-2001, le nombre des universitaires algériens (17780) s'élevait au double environ du nombre des universitaires marocains (9903) et de celui des universitaires tunisiens (8174) ; plus récemment, en 2007-2008, les enseignants chercheurs des universités algériennes au nombre de 30 000 sont trois fois plus nombreux que leurs pairs marocains et tunisiens (une dizaine de milliers chacun). Nous avons pris en considération dans les statistiques officielles des ministères de l'enseignement supérieur des trois pays les corps d'enseignants chercheurs (assistants, maîtres assistants, maîtres de conférences, professeurs) à l'exclusion pour la Tunisie des catégories « contractuels » et « autres » (comprenant notamment des enseignants du secondaire).

pour ne pas se penser. Ce divorce entre la société globale et le savoir se projette, en effet, au niveau de l'université en une rupture entre cette institution et le savoir et au sein de celle-ci en une rupture entre les enseignants chercheurs et le savoir.

Nous nous proposons, ainsi, dans une première partie, d'expliquer, par la logique rentière sous-tendant le fonctionnement de la société, le rapport négatif de celle-ci au savoir. Le déficit de connaissance de la société sur elle-même -l'insuffisante production de savoir en sciences sociales- est rapporté par l'intermédiation du déficit de production de savoir sur l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, à la faiblesse de la demande de savoir par les acteurs étatiques, économiques et associatifs.

Dans une seconde partie, nous essaierons, à travers un bref rappel des conditions historiques dans lesquelles s'est construite l'Université algérienne, de décrire les mécanismes internes de fonctionnement qui ont dévié celle-ci de sa vocation de savoir.

PREMIERE PARTIE

Le statut du savoir et de l'université dans la société algérienne

Un rapport ambivalent au savoir

L'état algérien a consenti des investissements considérables pour l'expansion de l'enseignement supérieur qui ont donné lieu à des avancées spectaculaires sur le plan quantitatif. Il a réussi à édifier en des délais record un imposant réseau universitaire dont les effectifs étudiants sont passés de dix mille inscrits à la rentrée de 1968 à un million deux cents mille à celle de 2008. Cependant, les décideurs politiques ne semblent pas avoir jugé utile de valoriser ces investissements par des investissements complémentaires visant à mettre en place les conditions de la maîtrise du fonctionnement des institutions universitaires. Les gouvernants ont édifié un important complexe d'enseignement supérieur et de recherche, actuellement, représenté par plus de trente mille enseignants chercheurs mais sans créer les capacités pédagogiques, institutionnelles et de gestion pour l'exploiter utilement. L'enseignement supérieur algérien souffre ainsi, d'une accumulation de discordances et de disfonctionnements qui sont à l'origine d'un niveau de la production pédagogique et scientifique

modique, sans commune mesure avec l'échelle du potentiel universitaire installé.

Tout se passe comme si, les gouvernants du pays craignaient plus ou moins consciemment que ce complexe ne portât réellement ses fruits et ne formât de véritables élites professionnelles légitimées par le savoir et susceptibles de menacer leur monopole du pouvoir.

Le groupe détenteur du pouvoir entretient, ainsi, un rapport ambivalent avec le savoir. Le savoir scientifique est d'autant plus valorisé au plan symbolique des discours officiels qu'il est davantage relégué dans la réalité des pratiques institutionnelles. Par besoin de légitimer leur pouvoir, par leur engagement passé dans la lutte pour l'indépendance d'abord, puis de plus en plus au moyen d'une politique populiste de développement, les dirigeants du pays ont été conduits à investir massivement dans l'enseignement, réussissant à satisfaire sur le plan quantitatif la demande sociale d'éducation émanant de larges couches de la population. Mais faute de volonté de créer ne serait-ce que les conditions pour un niveau minimal de qualité de la formation, ils ont donné une réponse illusoire à la demande sociale d'enseignement, notamment de niveau du supérieur, vidant celle-ci de sa substance.

L'on a ainsi créé une université pour créer une université ; pour légitimer la reproduction d'un système de rapports de pouvoirs plutôt que pour une finalité de savoir et de formation de professionnels de haut niveau culturel et scientifique à même d'assurer le développement humain et matériel du pays.

Partant d'un questionnement sur les obstacles à la recherche en sciences pédagogiques et en sciences sociales, nous sommes ainsi conduits à interroger le nœud des rapports entre savoir, pouvoir et développement en Algérie.

La structuration à dominante rentière de l'économie et de la société détermine le rapport de celle-ci au savoir

La relégation du savoir, des institutions de savoir et des porteurs de savoirs dans la société algérienne est inhérente à la logique même de reproduction d'un système étatiste fondée principalement sur la rente. Tant qu'elle demeure captive de cette logique, la société algérienne ne peut se construire dans la modernité et émerger en tant que société et économie de la connaissance qui représente la voie incontournable du développement.

La rente, en tant que rapport social dominant, entrave le génie créateur d'un peuple, détourne celui-ci de ses potentialités productives dans tous les domaines de l'activité sociale, l'empêche de se révéler dans ses plus hautes virtualités afin de se dépasser et relever des défis vitaux ; elle rabaisse la valeur du travail en général et du travail intellectuel en particulier ; elle déprécie l'effort, le mérite, la compétence, l'esprit d'émulation et la recherche de l'excellence ; elle réduit le citoyen à l'état d'assisté, dépendant des réseaux clientélistes qui se sont appropriés les institutions de l'état. Lorsque les valeurs morales et sociales dépérissent, celles du mercantilisme, la course à l'enrichissement rapide par tous moyens, l'opportunisme et la servitude en comblent le déficit. Empêchant, la société de se construire économiquement et politiquement, la rente affecte celle-ci plus gravement encore dans ce qui fait son fondement et sa cohésion, la menaçant de décomposition des liens familiaux, de proximité, civiques et de ses rapports à l'état.

Dans un pays, où la hiérarchie sociale a été façonnée depuis quatre décennies par la prépondérance de la logique rentière sur la logique productive, qui consomme plus qu'il ne produit et dépend des revenus des hydrocarbures pour couvrir la quasi totalité de ses importations, les gouvernants ne sont pas soumis pour assurer la pérennité de leur pouvoir à une obligation de performance économique et sociale. Ils ne ressentent pas la nécessité de restructurer l'économie et la société de façon à relever les défis de la compétitivité qu'impose la mondialisation. Cela obligerait, en effet, ces gouvernants de prendre le risque de promouvoir des élites professionnelles compétentes dans tous les domaines. Ils passeraient ainsi d'un contrôle direct de ces élites à un contrôle à posteriori et à une évaluation de leur gestion par les résultats, leur concédant ainsi un pouvoir de décision dans les aspects techniques relevant de leurs compétences. Ils partageraient leur responsabilité avec des acteurs collectifs nouveaux, promoteurs d'un projet de société concurrent, porteur d'une dynamique véritable de développement ; et qui seraient susceptibles, à terme, d'échapper à leur contrôle, voir même de constituer par leur convergence une force sociale et politique capable de menacer leur domination. Les diverses élites professionnelles (universitaires, enseignants, médecins, ingénieurs, cadres techniques et de gestion) sont ainsi mises sous la dépendance du politico administratif dans le déroulement même du procès technique du travail et ne peuvent se faire reconnaître dans leur

domaine propre d'intervention un pouvoir social fondé sur la compétence et l'efficacité. Elles sont empêchées de s'ériger en acteurs collectifs autonomes, médiateurs entre l'état et la société et capables de déployer dans leur champ respectif d'activité une stratégie collective de rationalisation de pratiques sociales, organisant celui-ci en fonction des critères de performance et de productivité. *La logique de développement est ainsi assujettie à la logique de reproduction des rapports autoritaires et clientélares de pouvoirs.*

La subordination directe, dans les institutions publiques, de la fonction technique à la fonction de contrôle politico bureaucratique maintient (comme nous le montrerons par l'exemple de l'université) les élites professionnelles dans la dispersion. Dans leur champ respectif d'activité soumis à deux logiques de fonctionnement discordantes- une logique de rationalité propre au champ et une logique extérieure de contrôle politico-bureaucratique- ces élites ne peuvent s'organiser de façon à partager leurs savoirs et leur savoir faire et favoriser ainsi l'éclosion d'une intelligence collective. Mis dans l'incapacité d'accumuler collectivement de la connaissance et d'assimiler les progrès des savoirs et des savoir faire qui avancent à un rythme accéléré dans le monde, les professionnels sont alors guettés dans leur spécialité par l'obsolescence et la déqualification technique. Ne jouissant ni des conditions, ni de l'autorité qui leur permettent d'actualiser leurs compétences potentielles et de les valoriser dans l'exercice de leur métier, Il semble qu'ils n'aient le plus souvent d'autre choix que l'exil extérieur dans les pays étrangers ou l'exil intérieur dans leur propre pays. Les scientifiques qui ont un fort potentiel productif sont, d'ailleurs, ceux qui faute de trouver localement les conditions pour l'épanouissement de leur talent et pour échapper à l'obsolescence, s'expatrient le plus fréquemment⁴.

⁴ Roland Waast, Pier luigi Rossi, Claire Richard-Wast (IRD) en collaboration avec Mohamed Sghrir Janjar, Hamadi Safi, Abderrahman Rachid (Fondation du Roi Abdul_Aziz Al Saoud pour les études islamiques et les sciences humaines): « Les sciences sociales au Maghreb, essai bibliométrique » ; Paris ; Novembre 2007 ; Selon cette étude portant sur la période 1980-2004: plus de 50% des 200 auteurs algériens les plus productifs résideraient à l'étranger ; à titre de comparaison 15% parmi les 100 premiers auteurs marocains sont à l'étranger contre 60% pour les 100 auteurs algériens les plus productifs; 80% parmi les 30 auteurs algériens les plus productifs sont expatriés (p. 68).

De par la logique des rapports de domination sociale qui la définissent, la société est ainsi portée à déprécier le statut du savoir et par conséquent celui des institutions et des hommes de savoir. Tant que les revenus des hydrocarbures sont assez élevés pour acheter la paix sociale et assurer la reproduction des rapports de pouvoir, le défi économique ne se pose pas dans l'immédiat comme un impératif de survie, seulement à terme, comme une idée abstraite et un horizon lointain. On se contente, en attendant, de gérer la société au jour le jour, ici et maintenant, quitte à précipiter celle-ci droit contre le mur.

Les pays ne disposant pas de rente minière, sont, à l'opposé, obligés de vivre de leur travail et non de celui des autres pays, de n'importer que les produits et services qu'ils sont susceptibles de couvrir par leurs exportations. Leur économie et leurs entreprises ne sont viables que si elles sont compétitives au niveau international et donc, dirigées par les professionnels les plus compétents. L'université est soumise à une obligation de performance pour former des élites professionnelles de qualité qui sont vitales pour le pays. Les hommes au pouvoir s'appuient sur les hommes de savoir pour organiser et gérer le plus rationnellement possible les institutions du pays et soutenir son économie. A défaut de pétrole ou de richesses naturelles abondantes, ces sociétés ne pouvaient compter que sur la valorisation de leur capital humain. Les différentes élites professionnelles bénéficient, en conséquence, d'un statut économique et social privilégié.

Une société ne peut, de nos jours, forcer les cercles vicieux du sous-développement et se produire comme société émergente sans se reconstruire autour du savoir et de ses applications.

La capacité d'action des états et de leurs institutions est fonction de leur capacité à mobiliser des savoirs diversifiés, multiples, pluridisciplinaires afin d'analyser en profondeur des réalités sociales de plus en plus complexes et mouvantes et d'élaborer des instruments efficaces d'intervention publique.

La société qui ne positionne pas au sommet de ses priorités la mise en place de tout un système d'institutions et de dispositifs efficaces d'études et de recherche, qui ne se dote pas des moyens d'éclairer ses pratiques, perd la maîtrise de son devenir. A agir sans penser, elle se condamne à l'impuissance, à naviguer à vue et à aller de dérives en dérives.

Centralité et plurifonctionnalité de l'université

Le développement d'un pays est lié à sa capacité à s'intégrer positivement dans une économie globalisée fondée sur le savoir. Une nation tire profit de l'ouverture de son économie dans la mesure où elle accroît son aptitude à acquérir, adapter et utiliser les savoirs mondiaux en formant en plus grand nombre, des ressources humaines de qualité. Le système de formation et de recherche devient un vecteur essentiel de transfert de technologie. Il contribue à augmenter d'autant plus la capacité d'absorption de la technologie mondiale que s'intensifient les interactions et se tissent des liens organiques entre les acteurs de ce système et les acteurs de l'entreprise. Un système national d'innovation se construit, alors, progressivement, favorisant la transformation des savoirs transmis par le système de formation et les savoirs produits par la recherche fondamentale et appliquée en gain de productivité économique. L'élévation du niveau de formation et de créativité culturelles, scientifiques et techniques de la population active accroît la richesse économique qui en retour, permet d'élargir le financement du système de formation et de recherche, formant ainsi le cercle vertueux de la dynamique du développement.

Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a aussi un rôle central à assurer dans le développement humain d'une nation. Sa mission n'est pas moins stratégique dans l'amélioration de l'éducation, de la santé, de l'administration grâce à sa contribution à l'avancement du savoir sur ces domaines et à la formation initiale et continue de qualité des enseignants du primaire et du secondaire ainsi des cadres médicaux et de la fonction publique.

Le rôle de l'enseignement supérieur est enfin crucial dans la construction d'une société démocratique et solidaire. Il promeut l'esprit d'équité, le civisme, et l'engagement citoyen. Il diffuse les normes, valeurs et attitudes qui sont à la base, d'une société civile forte et de la bonne gouvernance. Il favorise une meilleure communication entre les personnes et les groupes sociaux ; il contribue à la transparence de la société, à renforcer la cohésion sociale et à assurer la promotion de la culture nationale en harmonie avec l'ouverture aux valeurs universelles de l'humanisme scientifique et des droits de l'homme.

L'université exerce, donc, un rôle central et structurant pour l'ensemble de la société et de ses champs sociaux: une université forte renforce la nation, une université faible contribue à affaiblir la société, son économie et sa culture.

Les gouvernants, soucieux de construire plus efficacement leur école et leur université afin d'assurer le développement de leur pays accordent le plus grand intérêt à la recherche éducative. Ils veillent à mobiliser les savoirs pédagogiques pour adapter et améliorer sans cesse l'organisation et le fonctionnement de leurs institutions d'enseignement et de formation. Inversement, les dirigeants d'un pays qui se préoccupent peu d'optimiser le fonctionnement des institutions scolaires et universitaires afin d'élever les capacités intellectuelles d'adaptation et de création de leur peuple mésestiment la recherche pédagogique.

Promouvoir, notamment, la recherche sur la recherche, sur l'université pour renforcer les capacités de celle-ci en tant qu'institution de création de connaissances, est stratégique pour le développement de la production scientifique et technologique d'un pays.

Inversement, négliger de promouvoir les capacités d'étude et d'analyse sur le système scolaire et universitaire afin de maîtriser une institution publique qui joue un rôle centrale pour le devenir et la survie la nation est révélateur des faiblesses de cet état et de ses institutions ; et donc de la nécessité de revoir en profondeur le mode de gouvernance du pays.

Le rôle moteur de la recherche et de l'innovation pédagogiques dans le renouvellement de l'Université dans le monde

Durant les dernières décennies, c'est la dynamique de la recherche sur les systèmes d'enseignement qui dans les pays avancés a constitué le moteur du changement de ces systèmes et qui a fait leur histoire.

Les sciences pédagogiques se sont considérablement développées pour analyser les problèmes de plus en plus complexes et diversifiés qu'affrontent les institutions pédagogiques, y apportant des solutions nouvelles.

Les progrès des savoirs dans ces sciences ont contribué à modifier de façon permanente les manières de concevoir et de construire l'école ; l'adaptation de celle-ci aux transformations multiformes et incessantes de son environnement social ne pouvait, en effet, s'effectuer sans mobiliser la recherche pédagogique pour inventer continuellement des réponses institutionnelles nouvelles.

L'enseignement supérieur, notamment, devait affronter au début des années 60 dans le monde, une rapide expansion de ses effectifs

d'étudiants. Il a connu en quelques décennies un rapide changement d'échelle accompagné de profonds changements qualitatifs qui ont bouleversé le paysage de l'université traditionnelle. La massification de l'enseignement supérieur s'est traduite par une diversification des publics d'étudiants aux motivations et aux niveaux de formation différents entraînant la remise en cause et le renouvellement des missions, de l'organisation et du modèle de l'université classique. L'enseignement supérieur s'est progressivement professionnalisé et ouvert sur son environnement social et économique ; acquérant plus d'autonomie, les établissements universitaires se sont diversifiés ; leur gestion s'est davantage rationalisée devenant plus participative et centrée sur un projet collectif; les pratiques d'enseignement et d'apprentissage ont été rénovés et l'organisation des études rendue plus flexible, basée sur un système de crédits capitalisables; le métier d'enseignant chercheur a lui-même évolué.

Au cours des années 90, les universités se sont trouvées face aux nouveaux défis d'une économie globalisée fondée sur le savoir, à ceux de l'intégration des technologies de l'information et de la communication et de l'émergence d'un marché international de l'enseignement supérieur qui met en concurrence les établissements à l'échelle du monde et favorise la mobilité des enseignants et des étudiants. En réponse à ces nouveaux défis, les universités les plus avancées ont entrepris une seconde vague de réformes : elles ont du renouveler leur problématique, reconfigurer leur organisation, redéployer leurs ressources pour les optimiser aux échelles locale, nationale ou régionale. Elles ont opéré de profondes mutations de leurs structures de façon à se hisser au niveau de la compétitivité mondiale. Ces institutions ont développé de nouvelles formes d'enseignement, des concepts pédagogiques nouveaux, des instruments modernes de gestion qui s'imposent comme un facteur incontournable de performance.

Les changements permanents et multiformes aux effets cumulatifs qu'a connu l'enseignement supérieur tout au long des dernières décennies ont reposé sur un effort considérable et continu d'investissement dans la recherche pédagogique dans ses aspects théorique et appliquée. Le développement de systèmes universitaires performants a été sous-tendu par un rythme accéléré des innovations. Des instruments plus efficaces d'analyse et d'action sur la réalité ont été mis au point qui ont, dans un développement

dialectique continu, permis de créer une succession de situations nouvelles, chacune appelant un renouvellement des questionnements et des solutions inédites.

Le déficit de savoir de l'université algérienne sur elle-même et ses conséquences sur la productivité scientifique de celle-ci

L'enseignement supérieur algérien est, par contre, demeuré en marge du mouvement mondial de transformation continue des institutions universitaires pendant les dernières décennies. Il est resté à l'écart des grandes avancées dans le monde, réalisées aussi bien par les premières vagues de réformes liées aux défis des années 60, que par les secondes vagues des réformes visant à faire face aux nouveaux défis des années 90. *Renonçant à mobiliser son potentiel de recherche et d'innovations pédagogiques, l'université algérienne n'était pas en mesure de développer des capacités de réponse aux multiples défis à relever. Elle n'a pas mis en place les conditions qui lui auraient permis de se renouveler sans cesse, de s'inventer de manière continue pour surmonter les contradictions et dépasser les problèmes. Faute de se connaître, elle s'est condamnée à un immobilisme de plus de quatre décennies et à l'échec récurrent des projets successifs de réforme, entrepris pour sa rénovation.* Elle a ainsi subi, de plein fouet, les effets destructeurs des forces sociales qui à partir de son environnement social comme de l'intérieur de l'institution, la menaçaient dans son identité et qu'elle n'a pas su anticiper pour s'en prémunir.

L'université algérienne semble ainsi souffrir surtout de déficit en matière de recherche et de conception pédagogiques, en études évaluatives et prospectives, ce qui explique l'absence de diffusion d'une culture pédagogique moderne ainsi que la faiblesse des capacités institutionnelles et de gestion. Le mal réside moins de la pénurie en enseignants qualifiés, en équipements et en locaux pédagogiques que du désordre pédagogique et des dérèglements qui provoquent un énorme gâchis des énergies, du temps et des ressources disponibles.

L'Université est une institution multifonctionnelle qui est au centre d'enjeux culturels, politiques, sociaux et économiques majeurs. Elle constitue un immense champ de recherche qui concerne les défis, les politiques et les missions de cette institution, la pédagogie et la didactique des disciplines, la gouvernance et le management,

l'intégration des TIC et les nouvelles formes d'enseignement à distance, le financement de l'enseignement supérieur etc. Elle implique l'ensemble des disciplines universitaires : sciences de l'éducation, sociologie, psychologie, droit, économie, politique, les langues, didactique et pédagogie des sciences exactes et de la technologie

Cependant, les dirigeants du pays paraissent avoir négligé d'organiser et de mobiliser le potentiel de recherche dans ce domaine stratégique comme d'ailleurs dans tous les autres domaines du savoir et de construire l'espace scientifique national.

Le peu d'attention que les autorités universitaires, elles-mêmes, accordent à la recherche et à la connaissance sur leur propre institution est significative de leur désintérêt pour l'université et pour ses finalités, notamment celle de production du savoir qui la définit dans son essence.

Il peut ainsi paraître paradoxal qu'au sein même du système d'enseignement supérieur et de recherche, le savoir préoccupe si peu les responsables de ce secteur, que ceux-ci n'entreprennent même pas l'effort d'établir une bibliographie exhaustive des travaux réalisés par les universitaires nationaux dans les différents domaines de la connaissance (publications, documents officiels, mémoires de magister, thèses de doctorat) ou de faire un recensement complet du potentiel de chercheurs et spécialistes travaillant sur chacun des différents thèmes. Il ne s'agit pas seulement d'inventorier les recherches mais aussi de les diffuser et les rendre accessibles à la communauté des chercheurs et à toute personne intéressée. Il faut de même organiser les échanges et la coopération entre les chercheurs, promouvoir le travail collaboratif, condition de l'éclosion d'une intelligence collective ; évaluer les produits de la recherche, faire un bilan des résultats acquis, explorer les domaines non étudiés et proposer des pistes et des problématiques de recherche nouvelles. Pourtant d'importantes institutions de haut niveau ont été mises en place pour organiser le secteur avec, notamment, un ministère délégué à la recherche. L'institution dédiée à l'information scientifique et technique existe pourtant depuis plus d'une vingtaine d'années et celle chargée de la valorisation de la recherche depuis quelques années ; mais elles semblent avoir rencontré des difficultés qui les ont détournées durablement de l'exercice de leur mission. Il en est de même de la constitution depuis plus de cinq années des laboratoires

universitaires de recherche qui ont dépassé actuellement le nombre de sept cents ; noyés dans d'innombrables problèmes de gestion, ils n'ont pour la plupart qu'une existence formelle. Il est remarquable qu'aucun de ces laboratoires n'ait centré son thème de recherche sur l'un des multiples aspects de l'enseignement supérieur.

La faiblesse du financement de la recherche (0,20 à 0,30% du PIB)⁵, et donc du statut économique et social du chercheur et des conditions matérielles de travail, est surtout aggravée par une gestion déficiente des précieuses ressources notamment humaines disponibles. L'absence d'un système fiable d'évaluation de la recherche empêche la mise en place d'un mode de rémunération incitatif qui récompense le chercheur selon sa productivité.

La recherche demeure peu visible dans ses produits, atomisée, caractérisée par la rareté des échanges entre les personnes et les équipes de recherche tant aux niveaux local et national qu'au niveau international. Aussi, les jeunes chercheurs surtout, ont-ils tendance à travailler isolément, méconnaissant leurs travaux respectifs comme ceux de leurs aînés pouvant servir de référence par leur qualité. Ils ont encore moins accès à la production internationale en raison de la faible maîtrise des langues étrangères et de l'état d'abandon dans lequel se trouvent les bibliothèques universitaires et les centres de documentation. Il en résulte sur le plan qualitatif, la redondance et la relative généralité de la plupart des travaux réalisés et sur le plan quantitatif une faible productivité des chercheurs.

Les connaissances sont cumulatives et engendrent de nouvelles connaissances lorsqu'elles circulent, lorsqu'elles sont partagées. Les connaissances deviennent des moyens de production de nouvelles connaissances dans la mesure où elles sont échangées au sein des communautés structurées de chercheurs. La création est toujours une cocréation à travers les personnes: si l'invention est le produit de la

⁵ D'après l'étude citée du SESTRCIC (OCI), l'Algérie dépenserait pour la science et technologie par rapport à son PIB, environ trois fois moins (0,20%) que le Maroc (0,62%) et la Tunisie (0,63%). M. GOUTAL AMARA note pour sa part en se basant sur un bilan officiel un léger fléchissement du rapport au PIB qui passe entre 1999 et 2002 de 0,14% à 0,11%. In « Cahiers du CREAD », N°77/2006 ; p. 137. Voir en particulier, M. Ahmed Bouyakoub (LAREGE, université d'Oran et CREAD Alger): « dépenses en recherche développement et production scientifique » ; communication au colloque international sur « Savoir et Société » organisé par le CREAD à Alger les 10-11 et 12 novembre 2007.

réflexion individuelle, son origine est collective. L'individu crée sur la base de la qualité et de l'intensité des échanges scientifiques qu'il a au sein des collectifs et des réseaux de recherche. Il crée dans des environnements scientifiques, économiques, sociaux et politiques qui constituent dans leur renforcement réciproque un système national d'innovation.

Un champ scientifique émietté qui ne parvient pas à s'organiser, défavorise par contre la circulation de l'information et donc la créativité.

Avec un potentiel universitaire nettement supérieur⁶ à celui de ses deux voisins maghrébins, l'Algérie compterait durant la période 1980-2004 dans le domaine des sciences humaines et sociales 3005 auteurs ayant à leur actif 8781 publications, la Tunisie 2850 auteurs avec 9388 publications et le Maroc 7703 auteurs avec 28 222 publications, selon l'étude comparative menée dans le cadre du projet « ESTIME » de L'IRD⁷. Le potentiel actif défini d'une manière large (une publication tous les deux années au lieu d'une publication annuelle pour le potentiel actif strictement défini) s'établit pendant la période pour le Maroc « à 1200 chercheurs et celui des deux autres pays à environ 400 »⁸ selon cette étude. Sur les cent auteurs algériens les plus productifs à peine « 30% ont une carrière normalement étalée sur trois

⁶ Selon les statistiques des ministère de l'enseignement supérieur des pays : en 1990-91 les enseignants chercheurs marocains en sciences sociales et humaines (2700) représentaient 75% de leurs pairs algériens (3606) ; en 2000-2001, ils ne représentaient que 65% de ces derniers (3668 contre 5624) et en 2003-2004 à peine 47% (3927 contre 8384).

⁷ Roland Waast et Op cité : p. 59. Les statistiques précédentes établies par le SESRTCIC ne retenaient que les publications internationalement reconnues, celles indexées par les bases bibliographiques sélectionnant les articles des revues scientifiques de haut niveau dans le monde. Par contre, les études bibliométriques du projet « ESTIME » concernent l'ensemble de la production académique dans les sciences humaines recensée par le catalogue de la bibliothèque de la fondation du Roi Abdul Aziz Al-Saoud située à Casablanca. Malgré les efforts effectués pour couvrir l'ensemble des productions de la région du Maghreb, le catalogue avantage les publications du Maroc où se trouve la bibliothèque et qui sont plus exhaustivement recensées que celles des autres pays. Il convient de prendre en compte l'introduction de ce biais sous-estimant la production scientifique des autres pays par rapport à celle du Maroc. La production marocaine corrigée représenterait alors le double environ de celle de l'Algérie ou de la Tunisie (du même ordre que l'évaluation du SESRTCIC) au lieu du triple.

⁸ Roland Waast et Op cité : p. 65.

ou quatre périodes» (6 ans pour monter en puissance, un pic, un maintien à haut niveau ou lent déclin) contre 50% parmi les 100 auteurs tunisiens les plus créatifs et 70% pour les cents premiers auteurs marocains qui ont une carrière productive normalement étalée. Près d'un tiers (30%) des cents auteurs algériens les plus performants ont commencé leur carrière par une longue période de montée en production (12 ans et plus) contre 8% au Maroc et 4% en Tunisie. Le reste des cent chercheurs algériens les plus productifs ont connu soit une carrière à éclipses (des périodes actives suivie de périodes de baisse de production pour 20% d'entre eux) soit un bref pic de production puis un déclin définitif (probablement après les publications liées à la préparation de la thèse pour les 20% restant)⁹. Enfin, d'après l'étude, l'Algérie se singularise par « l'expatriation massive de ses grands auteurs » : sur les cent auteurs les plus productifs 60% se sont expatriés contre 15% pour les cent auteurs les plus performants au Maroc¹⁰.

L'irrégularité de la carrière productive des deux tiers des auteurs les plus performants reflète la faible structuration des communautés scientifiques algériennes ainsi que des conditions peu stimulantes pour la recherche en comparaison avec les pays voisins. Evoluant dans un environnement peu favorable à l'éclosion des talents, un tiers des chercheurs algériens, à fort potentiel productif pourtant, ne parviennent que tardivement à donner la preuve de leurs capacités créatives. Les obstacles qu'ils rencontrent risquent fort d'être simplement prohibitifs pour les chercheurs ayant un potentiel productif moyen qui constituent la grande majorité des enseignants universitaires. Après une période plus ou moins longue de décollage dans le pays, la plupart des chercheurs performants iront, ensuite, déployer leur talent au profit des institutions académiques étrangères. L'université algérienne ostracise ainsi d'autant fréquemment ses compétences qu'elles sont plus créatives. Ce sont celles qui retenues au pays auraient dynamisé le champ scientifique nationale, créant une accumulation locale des savoirs.

Le peu de visibilité du potentiel scientifique national et la quasi-absence de travail collectif et de mise en réseaux des chercheurs sont symptomatiques de l'état de désorganisation du secteur de la

⁹ Roland Waast et Op cité : p. 67 et 68.

¹⁰ Roland Waast et Op cité : p. 68.

recherche. Cette méconnaissance et cette dispersion expliquent la faible accumulation du savoir sur la société et le bas niveau de la production scientifique par rapport au potentiel universitaire existant. *La non gouvernance de la recherche, cause directe de la faible productivité scientifique, est, elle-même, à rapporter à la quasi-inutilité sociale des produits de la recherche : la faiblesse de l'offre de savoir de l'université est liée à la faiblesse de la demande sociale de savoir.*

La faiblesse de la demande sociale : raison première des déficiences de la recherche scientifique

La raison fondamentale des déficiences de la recherche scientifique en Algérie réside dans la faiblesse de la demande de savoir émanant des institutions publiques, des entreprises et de la société civile. La connaissance n'est pas une condition nécessaire au fonctionnement d'une société fondée sur la rente et qui occulte le défi de la compétitivité, s'enracinant ainsi durablement dans le mal développement. Pour les sociétés contemporaines que la mondialisation soumet à l'obligation de compétitivité, la maîtrise de la science constitue un impératif de survie. Pour faire face à des besoins vitaux et croissants en savoirs et savoirs faire, les sociétés développées et les sociétés en émergence multiplient la mise en place d'institutions efficaces en matière d'innovation scientifique et technologique. En relation d'interdépendance avec toutes les sphères d'activité sociale, l'université tend à devenir une institution centrale qui occupe le cœur de la dynamique des sociétés axées sur le savoir. Par contre, dans une société algérienne qui implique peu la science dans son fonctionnement, l'université est réduite à une institution marginale. L'environnement social n'éprouve pas la nécessité de s'ouvrir à l'université et de la pénétrer ; il la sollicite peu pour prendre en charge ses besoins en recherche et en formation continue, et développer avec elle des relations d'interdépendance. Les représentants des institutions cultivent plutôt de la méfiance vis-à-vis des chercheurs et multiplient devant eux les obstacles pour l'accès au terrain et à l'information.

Les institutions de l'état et les grandes entreprises économiques se soucient peu de développer leurs capacités d'étude et de conception ; elles négligent de se doter d'un système d'information fiable pour pouvoir définir des politiques pertinentes et en assurer une mise en œuvre efficace. En raison de la rareté des études prospectives

permettant d'anticiper les problèmes, elles perdent leur capacité stratégique, inscrivant ainsi, leur gouvernance dans le court terme. Or, dit-on « gouverner, c'est prévoir ». Les institutions et les organisations publiques se contentent alors d'une gestion au jour le jour et de la prise dans l'urgence de solutions palliatives qui laissent les problèmes s'accumuler de façon souterraine et hypothéquer l'avenir. Fonctionnant de manière formelle et cahotante, ces organisations ne peuvent apprendre de leurs erreurs, accumuler de l'expérience institutionnelle, capitaliser l'expertise technique. Elles sont incapables de faire face durablement même aux problèmes apparemment les plus simples qui reviennent de façon récurrente tant que les problèmes de fond auxquels ceux-là sont liés ne sont pas résolus.

Chacun des grands domaines d'intervention des institutions publiques (éducation, santé, protection de la jeunesse, sécurité alimentaire, environnement etc.) posent des problèmes d'une complexité telle qu'ils ne peuvent être analysés et pris en charge efficacement sans mobiliser dans une approche multidisciplinaire tout un réseau de centres et de laboratoires de recherche travaillant en complémentarité.

La nécessaire réforme de l'état, surtout, demeurera une simple proclamation d'intentions tant que celles-ci ne sont pas traduites par la mise en place de nouveaux dispositifs institutionnels plus flexibles de régulation favorisant la transparence de l'action publique et la participation de toutes les catégories d'acteurs concernées. Cette réforme suppose des activités de recherches pour prendre connaissance des innovations les plus performantes qui ont fait leurs preuves dans le monde en matière d'instruments et de mécanismes de gouvernance et de gestion; ainsi que pour les repenser en fonction du contexte algérien.

Dans les pays de démocratie pluraliste et d'alternance au pouvoir, les institutions qui produisent du savoir sur la société assurent une mission de service publique d'information du citoyen. Elles sont sensées exercer leurs activités en dehors de toute pression extérieure : leur autonomie est la condition de leur crédibilité scientifique. La démocratisation d'une société est fonction de sa transparence aux yeux de ses membres ; elle est donc liée à la capacité à se doter des moyens d'étude susceptibles d'éclairer l'action publique et à mettre en place des mécanismes efficaces pour l'information et la

participation des citoyens à la conception et à la réalisation de cette action.

L'état algérien avait bien, pendant les années 70, développé pour les besoins de la planification une multiplicité d'organismes chargés du recensement de la population, de l'information statistique, des enquêtes et des études économiques et sociales¹¹. Cependant, la mission de ces organismes consistant à construire et diffuser une image objective de la réalité a été infléchie par l'obligation de légitimer des politiques et servir de base à l'élaboration de projets ambitieux et de bilans officiels triomphalistes à la gloire de la triple révolution agraire, industrielle et culturelle.

La gestion autoritaire et centralisée d'institutions publiques, où les rapports interpersonnels et l'informel dominant sur la règle, s'appuie sur la monopolisation de l'information au niveau des sphères dirigeantes. Les affaires publiques fonctionnent alors sur la base de l'opacité et de la culture du secret. Les responsables des institutions sont méfiants à l'égard de toute tentative d'étude ou d'évaluation qui mettrait en lumière leurs activités ; que cette tentative soit menée par leurs propres services internes d'étude, qui sont alors marginalisés et/ou instrumentalisés, ou surtout par des organismes extérieurs. Tout ce qui contribue à la transparence et à une plus large participation à la gestion est perçu comme une menace directe pour les groupes d'intérêt dont le pouvoir repose sur l'opacité.

Concluant leur étude sur trois entreprises algériennes choisies, pourtant, parmi les rares grandes entreprises qui ont mis en place des structures de recherche-développement, H. Ouchalal, H. Khalfaoui et Y. Ferfera écrivent : « Ce qui frappe le plus dans ce qui a été observé lors de cette recherche, c'est l'incapacité quasi générale à transformer l'effort de recherche en effort de développement. Malgré son statut administratif et le discours flatteur qui l'entoure, la R&D reste plus ancrée dans les organigrammes que dans les faits »¹².

Séparée de la société qui représente son objet d'étude, la recherche universitaire tourne à vide comme un moulin sans grains à moudre. Malgré un important déficit de connaissance dans tous les domaines,

¹¹ Remaoun H, janv-mars, « Les enquêtes sur la société et les recherches empiriques à des fins de gouvernance en Algérie : éléments pour un état des lieux », Insanyat., 2005, Crasc, Oran.

¹² H. Ouchalal, H. Khalfaoui, H. Ferfera: "Situation de la R&D dans l'industrie algérienne"; 15-12-2005, « www.estimate.ird.fr/rubrique17html »

les travaux de qualité que parviennent néanmoins à effectuer une partie des chercheurs, à force de volontarisme, sur la réalité sociale et économique, ne semblent pas beaucoup susciter l'attention sinon l'encouragement des institutions sensées en bénéficier. *Dans une société de non savoir, l'université ne peut se constituer selon son concept et se développer comme institution productive de valeurs, de savoir et de savoir faire.* Elle devient un décor, une charge inutile qui consomme une part de la rente globale. L'institution sensée représenter la locomotive qui tire la société vers l'avant, devient une charge pour cette dernière.

Sans prise sur la réalité sociale, coupée des réseaux internationaux d'une science en perpétuel renouvellement, l'université algérienne était vouée à se replier sur elle-même et à s'enfermer dans une stérile autoreproduction interne. Placée dans l'incapacité d'assumer de façon efficace sa fonction première de recherche qui est le vecteur de son ouverture vers son environnement, l'université n'est pas par conséquent, en mesure d'assurer sa fonction de formation des étudiants, de dispenser un enseignement scientifiquement actualisé et pertinent par rapport aux besoins socio-économique du pays. Dans les sociétés émergentes et les sociétés avancées, les institutions publiques, les entreprises économiques et les associations tendent à fonder leur action sur la connaissance, à devenir des organisations « apprenantes » qui acquièrent, produisent et capitalisent les savoirs et les savoir faire. *Dans les sociétés contemporaines de la connaissance, ce sont tous les lieux sociaux qui deviennent autant d'universités ; contrairement aux sociétés de non savoir où l'université elle-même se vide de son concept.*

La dépendance rentière désorganise l'état, l'économie et la société

La brusque chute du prix des hydrocarbures en 1986 avait mis à nue la dépendance rentière de l'économie et entraîné une crise multidimensionnelle qui a provoqué le soulèvement populaire d'octobre 1988, suivie par la guerre civile des années 90. En situation de cessation de paiement, l'état algérien était alors acculé à se soumettre au plan de réajustement structurel préconisé par le fond monétaire international et à réorganiser la société sur de nouvelles bases afin de transformer une économie rentière dépendante des revenus volatils des hydrocarbures en une économie productive.

Les institutions de l'état et de la société étaient interpellées pour se reconstruire dans leurs fondements et s'inscrire dans le processus de changement social globale qu'impliquait la transition d'un régime politique monopartisan et d'une économie administrée vers la démocratie pluraliste et une économie productive de marché.

La réforme globale amorcée à la fin des années 80 projetait de moderniser les institutions de l'état, de favoriser l'émergence d'une économie productive de marché et d'une société civile forte, posant ainsi les trois piliers de la société démocratique. Mise en oeuvre dans le contexte de la grave crise politique et sécuritaire de la décennie 90, qui menaçait l'état dans son existence même, la réforme avait rétabli les équilibres macro économiques avec les effets sociaux négatifs qui en résultent sans mettre en place les autres conditions institutionnelles d'une économie productive. Elle semble, ensuite, avoir été vite perdue de vue avec l'embellie de la remontée des prix des hydrocarbures du début des années 2000. *Ebranlé dans sa légitimité politique après octobre 1988, l'ancien système de domination sociale par la bureaucratie d'état est parvenu à se reproduire en profondeur, au prix de changements qui bien que de surface ont permis d'aérer le système et de le rendre moins étouffant.* Ces changements ont en effet introduit un multipartisme (de façade) ainsi qu'une liberté significative de la presse écrite. Ils ont aussi engendré la prédominance d'une économie privée de bazar avec un secteur informel étendu ainsi qu'un champ dynamique de petites et moyennes entreprises industrielles en émergence.

Dans leurs aspects positifs, ces changements ont constitué une avancée difficilement réversible et une ouverture qui reste contrôlables par le système tant que la redistribution de la rente demeure à un niveau assez élevée pour assurer la reproduction onéreuse des rapports de pouvoir.

Les revenus des hydrocarbures représentent une précieuse opportunité pour les gouvernants qui sont assez soucieux de l'intérêt public et assez clairvoyants pour transformer cette rente en capital productif et qui l'investissent judicieusement pour sortir leur pays du sous-développement. Lorsque cette richesse est « semée », elle engendre de nouvelles richesses. Les revenus du sous-sol sont alors investis pour diversifier et élargir les capacités productives du pays et pour amorcer un développement de plus en plus autoentretenu,

délivrant ainsi progressivement l'économie de la dépendance de la rente minière.

Par contre, la manne pétrolière, bénédiction du ciel, s'inverse en malédiction, le bien se mue en mal, lorsque les dirigeants tombent dans la pente glissante de la facilité et dissipent cette manne dans la consommation improductive. La richesse contribue paradoxalement à appauvrir le pays et affaiblir ses capacités productives. C'est le cas de l'Algérie qui est devenue totalement tributaire des revenus volatils des hydrocarbures¹³ pour acheter de l'étranger sa nourriture, les biens manufacturés et les services dont le pays a besoin et que son économie est de moins en moins capable d'assurer. Accumulant des déficits astronomiques, les entreprises publiques créées pendant la période d'industrialisation massive des années 70, ont du, depuis le début de la décennie 90, être liquidées pour la plupart ou cédées au dinar symbolique. La production manufacturière s'est effondrée pour représenter pendant la décennie 2000 moins de 7% du PIB ; le montant de la facture alimentaire, sans cesse en augmentation, vient d'exploser, passant de 4,5 milliards de dollars en 2007 à plus de 7 milliards en 2008. Selon le docteur Abderrahmane Mebtoul « à partir de la méthode de calcul de la triangulation du fameux tableau d'échanges interindustriels, technique bien connue des économistes, l'on peut aisément démontrer que sur les 130 milliards du produit brut algérien en 2007, moins de 30 milliards de dollars relèvent de la création de la richesse interne, 100 milliards de dollars étant tirés directement ou indirectement par les hydrocarbures¹⁴». Autrement dit, sans pétrole et sans gaz, le PIB provenant de l'activité productive représenterait moins du quart du PIB du pays. A titre de comparaison et selon le rapport 2007-2008 du PNUD, la Tunisie voisine aurait atteint, par sa simple activité productrice, pendant l'année 2005, un PIB par habitant supérieur à celui –pétrole compris- de l'Algérie (8371 PPA USD contre 7062)¹⁵. Suivant ce même rapport, la Tunisie

¹³ 98% des exportations proviennent des hydrocarbures, les 2% restant découlent essentiellement de produits eux-mêmes dérivant des hydrocarbures et de déchets ferreux et non ferreux.

¹⁴ Docteur Abderrahmane Mebtoul [www.alterinfo.net/perspectives socio-économiques 2009/2014](http://www.alterinfo.net/perspectives_socio-économiques_2009/2014) de l'Algérie face à la crise mondiale

¹⁵ Site web : hdr.undp.org/en/français/

devancerait également l'Algérie en matière d'indice du développement humain. Elle dépenserait, notamment, trois fois plus pour la santé (en dollars par habitant) et pour l'enseignement (en dollars par élève et par étudiant).

La réussite économique ne procède pas, sinon marginalement, en Algérie de la productivité des entreprises et de leur compétitivité dans un marché concurrentiel. Elle provient essentiellement de la proximité de leurs propriétaires avec les centres de décision politiques et administratifs et des privilèges que ceux-ci accordent aux uns aux dépens des autres (crédits de complaisance, fiscalité allégée, marchés publics, autorisations diverses, terrains et autres passe droits). L'enrichissement des personnes n'est donc pas lié au mérite, à la compétence et à la participation à la production ; il passe par le politique, par les réseaux clientélares gravitant autour des cercles du pouvoir qui contrôlent les différents circuits de distribution de la rente. La fortune n'est pas la récompense d'une accumulation patiente par le labeur et l'effort de la production de toute une vie ou de plusieurs générations ; elle est amassée en quelques années grâce aux relations (commissions sur les contrats d'équipement, monopole sur les produits d'importation etc.). De grandes entreprises (industrielles, de transport, bancaires etc.) disparaissent aussi subitement qu'elles sont apparues dès que leur puissant « protecteur » perd sa position de pouvoir au sein de l'état. *L'accumulation du capital économique reste conditionnée par une accumulation préalable de capital politique.*

La concurrence faussée, en raison de l'absence d'autonomie du champ économique -par rapport au politique- empêche l'émergence d'une véritable élite d'entrepreneurs créateurs de richesses.

Dans une société vivant essentiellement de la rente, la richesse économique ne se produit pas ; elle n'est pas perçue comme le résultat de l'effort, du travail, mais comme un cadeau du ciel qui se distribue. La structure sociale se noue autour des rapports de consommation et non pas autour des rapports de production. La place des individus et des groupes dans la structure sociale est dépendante de leur position dans la hiérarchie des appareils de l'état ou des rapports de clientélisme établis autour de ces derniers. Par la distribution inégale

En 2008 où le prix du pétrole a atteint des sommets, le PIB par habitant, en parité de pouvoir d'achat s'élevait à 8649 dollars US en Algérie et à 7938 dollars US en Tunisie.

de la rente, l'état bureaucratique préside à la différenciation sociale, favorisant la montée d'une classe possédante constituée du couple inséparable formé par les couches d'affairistes et de spéculateurs d'une part et par les bureaucrates, d'autre part, qui « vendent » de la décision administrative détournant à leur profit la mission de service public. *Cette intrication de la sphère publique et de la sphère privée constitue par la corruption qu'elle génère un obstacle majeur au développement économique et à la modernisation-démocratisation de l'état.* Les luttes sociales deviennent ainsi des luttes à caractère politique puisqu'elle se polarisent autour de l'état -et non autour des rapports de propriété, au sein la société civile- opposant les classes bénéficiaires de la rente à ceux qui s'estiment lésés dans leur droit à une part équitable de celle-ci. Ainsi, selon M. Henni Ahmed, c'est dans les pays musulmans pétroliers qui consomment sans produire, que le problème économique se réduit à un problème morale de répartition de la rente et que par conséquent l'islamisme protestataire y est plus vigoureux¹⁶.

L'envolée des cours du pétrole au cours de la décennie deux mille s'est accompagnée du retour de l'état providence qui a « boosté » l'économie de bazar. Si à un pôle des fortunes fabuleuses se sont multipliées, dans l'autre la pauvreté et l'exclusion se sont relativement atténuées tout en demeurant importantes. C'est toute l'économie qui est plus que jamais dépendante des contrats d'importation et d'équipement avec les sociétés étrangères: on importe de tout pour des citoyens réduits à l'impotence, même des logements, des autoroutes, des chemins de fer avec les dizaines de milliers d'ouvriers et de techniciens- notamment chinois- pour les construire. Ces contrats ont représenté pourtant de précieuses opportunités pour y inclure en priorité, des clauses de transfert des technologies et développer des capacités productives endogènes, permettant de créer ensuite par soi d'autres logements et d'autres autoroutes. Faute d'une forte volonté des politiques pour entreprendre les réformes structurelles des institutions de l'état et de l'économie et pour instaurer les conditions d'une économie productive de marché, la société ne cesse de s'enraciner dans la dépendance des hydrocarbures dont les réserves s'épuisent, année après année.

¹⁶ Ahmed Henni, Le syndrome islamiste et les mutations du capitalisme, Edif 2000, Alger, 2008.

Le régime politique algérien d'après octobre 88 reste syncrétique, caractérisé par la non séparation des pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire), par la centralisation de la décision au sommet de l'état et par l'encadrement bureaucratique des sphères de l'activité sociale.

L'état algérien se définit comme un état « néo patrimonial », hiérarchisé et autoritaire, géré de manière privative par les chaînes de réseaux clientélistes, développées par cooptation à partir du sommet. Fonctionnant sur un mode mi institutionnel mi informel, Il présente un caractère hybride, composite. Il se laisse ainsi décrire comme une bureaucratie sous-développée dont le fonctionnement se fonde sur les rapports interpersonnels d'allégeance et l'informel davantage que sur la règle et les rapports impersonnels. Le rapport clientéliste est par définition négateur de l'état de droit et de l'égalité des citoyens devant la loi. Les multiples groupes d'intérêt nichés dans les organes de l'état et opérant aux différents paliers d'une pyramide bureaucratique opaque font obstacle à toute réforme des institutions publiques, empêchant celles-ci de s'organiser dans la rationalité et la transparence. Les lacunes dans l'organisation de l'état offrent des opportunités de corruption à des groupes d'influences qui tendent en retour à maintenir ces lacunes et les renforcer.

L'étatisation, la propension de l'état à décider seul de tout, à tout contrôler, à renforcer sans cesse son emprise sur tous les domaines de l'activité sociale entrave l'émergence d'une économie de marché et d'acteurs associatifs autonomes. Par sa tendance à refuser toute intermédiation avec la société réelle, l'état bureaucratique maintient celle-ci dans la dispersion et la mise sous tutelle. *C'est cette omnipotence de l'état qui est à la base de son impotence.* L'inefficience des organismes de l'état provient de la centralisation excessive, du manque de transparence dans la prise de décision, de l'absence de participation à la gestion ainsi que de l'inexistence - sinon formelle- des mécanismes de contrôle et d'évaluation. Malgré des dépenses colossales et la mise en œuvres de ressources considérables, les politiques publiques se traduisent le plus souvent par des résultats médiocres.

Tant qu'il reste prégnant dans les institutions de l'état, le modèle bureaucratique hérité de la période socialiste rend ces institutions irréformables, inadaptables aux défis d'une société contemporaine ouverte, continuellement ébranlée par la révolution de la

communication et par l'accélération du progrès scientifique et technologique.

A l'opposé des institutions politiques, économiques, éducatives, culturelles et sociales des pays en émergence et des pays développés qui se sont, au cours du temps, de plus en plus organisées autour d'une logique de compétitivité et de mobilisation de leur potentiel de compétences et de connaissances, les institutions de la société algérienne se sont structurées à partir d'une logique de reproduction de la rente reléguant le savoir et la recherche de l'efficacité.

L'intrication subordination au champ politique des différents champs sociaux sportif (football), artistique et culturel (cinéma), scolaire, administratifs, de la santé, économique etc. empêche ces champs de se construire dans une relative autonomie, chacun autour de ses enjeux spécifiques et de ses propres critères de performances. Perpétuellement déstabilisés par l'intrusion du politique, ces champs sociaux ne peuvent devenir des lieux d'accumulation d'un capital d'expériences et de compétences. Inscrite en germe dans le système de gestion bureaucratique instauré au début des années 70, la perte de vitesse de la société algérienne par rapport aux pays voisins s'est clairement manifestée dès le milieu de la décennie 80. Avec des potentialités pourtant bien moindres, la Tunisie a progressivement rattrapé le retard qu'elle avait sur l'Algérie pour la surpasser dans nombre de domaines économiques et sociaux dès la décennie 90.

Nous illustrerons le blocage généralisé de la dynamique de développement des différents champs sociaux algériens depuis près de trois décennies par le cas d'une institution stratégique, l'institution universitaire.

La marginalisation de la compétence scientifique et sa subordination au politico bureaucratique est, en effet, davantage problématique dans l'enseignement supérieur et la recherche que dans tout autre institution publique. Nous tenterons ainsi d'expliquer ce paradoxe de l'exclusion du savoir et des porteurs de savoir au sein de l'institution même qui est par excellence celle du savoir. Nous nous interrogerons sur les mécanismes qui à travers l'histoire de la construction de l'université algérienne ont entraîné la déstabilisation continue de cette institution et l'ont vidé de son concept.

DEUXIEME PARTIE

Une université perpétuellement déstabilisée

L'université algérienne avait au lendemain de l'indépendance une grande avance sur les universités de la région maghrébine qu'elle avait pu maintenir tout au long des années 60 et même 70. Qu'est-ce qui explique qu'elle a ensuite perdue de son élan pour se trouver actuellement à leur traîne et que les universités algériennes se positionnent dans les classifications internationales en deçà de la plupart des universités des pays arabes, elles-mêmes situées dans le peloton de queue dans le monde ? Pourtant, le pays a mis en place un potentiel universitaire qui représente au moins le double (en 2008 le triple) de celui des pays voisins (Maroc et Tunisie). Quelles sont les raisons de ce peu d'efficience de l'université algérienne ?

Pour répondre à ces interrogations nous nous proposons de revenir aux conditions dans lesquelles s'est construite l'université algérienne et retracer, par un bref survol historique, la genèse des problèmes qui affectent l'institution d'aujourd'hui.

L'histoire de l'université algérienne, depuis notamment les années 70, se présente comme l'histoire d'une institution perpétuellement déstabilisée, caractérisée par une succession d'accumulations et de désaccumulations, de progrès aussitôt annulés par des régrès. Cette déstabilisation est multiple : démographique, institutionnelle, pédagogique, scientifique, linguistique, spatial. Malgré tous les efforts déployés, l'université algérienne n'est pas parvenue jusqu'à nos jours à se construire conformément à son idée, à mettre en place les conditions d'un véritable décollage, d'une capitalisation irréversible d'expérience pédagogique, scientifique et organisationnelle. Elle n'a pu s'étendre quantitativement au cours des dernières décennies qu'en se vidant de sa substance. Nous sommes conduits à prendre du recul dans le temps, pour faire ressortir les mécanismes générateurs de cette déstabilisation perpétuelle.

Une explosion non maîtrisée des effectifs étudiants :

L'université algérienne prendra un grand tournant pendant les années 70. C'est pendant cette période que les mécanismes qui gouvernent le fonctionnement actuel de l'université se sont progressivement mis en place pour se renforcer ensuite.

L'université connaîtra une formidable explosion de ses effectifs d'étudiants qui transformera rapidement l'institution élitiste des années 60 en institution de masse. L'année universitaire 1969-1970 marquera le début d'une démographie galopante qui se poursuivra jusqu'à nos jours : le nombre des étudiants a en effet doublé en deux années, passant brusquement entre la rentrée 1968-69 et celle de 1970-71 de dix à vingt mille inscrits.

C'est dans ce contexte qu'est intervenue la réforme mise en œuvre à la rentrée de 1971. Cette réforme se proposait de rompre avec le schéma universitaire désuet, hérité à l'indépendance et jeter les fondements d'une université nationale, moderne, démocratique et engagée dans la réalisation du projet socialiste de société.

Mais le principal défi de la réforme de 1971 était celui du nombre. La réussite des grandes options de politique éducative, «l'algérianisation», la «démocratisation», «l'arabisation» et «l'orientation scientifique et technique» était conditionnée par la capacité à surmonter ce défi du nombre. Le réformateur de 1971 avait pris conscience qu'il était hors des possibilités du pays de soutenir un rythme aussi rapide de croissance des étudiants en l'accompagnant en moyens de tous ordres, notamment, en enseignants qualifiés ; ce qui provoquerait une dégradation continue de niveau et vouerait d'avance à l'échec la réalisation de l'université projetée.

L'université ne pouvait faire face à la montée vertigineuse du nombre des étudiants sans changer l'équation traditionnelle de l'enseignement, sans recourir aux formules de la pédagogie moderne ainsi qu'aux méthodes rationnelles de gestion des grandes organisations qui étaient susceptibles de démultiplier les capacités d'accueil des établissements et d'action des enseignants.

C'est pourquoi, le concepteur de la réforme de 71 a projeté de reconstruire l'enseignement supérieur algérien sur la base des innovations pédagogiques les plus performantes adoptées dans les universités les plus avancées dans le monde pour faire face à la massification de leurs effectifs. Il se proposait de repenser entièrement l'institution universitaire à partir de nouveaux concepts : structure d'université pluridisciplinaire et intégrée composée d'instituts autonomes, organisation modulaire et semestrielle des études et de la progression (système des crédits transférables ou unités de valeur), profils de formation élaborés sur la base des profils de postes de travail afin de produire des diplômés directement opérationnels,

participation des enseignants et des étudiants à la gestion, orientation continue, méthodes pédagogiques actives, contrôle continu connaissances etc.

L'application de ces principes supposait la capacité à mobiliser tout le potentiel de recherche et de réflexion pédagogique de l'université pour inventer l'institution nouvelle à partir des nouveaux concepts et imaginer des modèles de pratiques pédagogiques adaptés.

La pédagogie moderne préconisée par la réforme repose sur un paradigme qui se définit par l'inversion du paradigme de la pédagogie traditionnelle; la première est centrée sur l'apprenant, la seconde sur l'enseignant. *Les institutions de la réforme ne pouvaient ainsi fonctionner sans une profonde reconversion des mentalités, sans inculquer aux enseignants de nouveaux cadres de référence, de nouvelles attitudes et de nouveaux comportements pédagogiques.*

Cependant, le réformateur n'a pas mis au centre de ses préoccupations la mise en place des dispositifs à même de mobiliser le potentiel de recherche éducative et d'assurer la formation pédagogique généralisée des enseignants. La réforme de 1971 n'avait en conséquence abouti, qu'à ébranler l'ancien système, sans créer les conditions de l'implantation du nouveau. Devant les contradictions et la désorganisation croissantes qui en résultaient, la contestation, notamment, par les étudiants, du système pédagogique discordant mis en place, a fini par devenir généralisée. Au début des années 80, dans l'intention de «réformer la réforme», le bébé a été jeté avec l'eau du bain : le projet de modernisation pédagogique a du être abandonné au profit d'un retour aux anciennes méthodes artisanales d'enseignement et de gestion faites pour le petit nombre et inadaptées à une institution qui s'est massifiée. *Faute d'avoir créé les conditions pour adapter les mentalités et les comportements aux institutions performantes projetées par la réforme, l'on n'avait pas d'autre choix que de revenir aux institutions traditionnelles qui étaient plus conformes à ces mentalités.*

L'équation traditionnelle de l'enseignement n'ayant pas changé et les méthodes performantes susceptibles de démultiplier les capacités d'accueil étant abandonnées, l'université algérienne s'est retrouvée dès le début des années 70 peu à peu submergée par le déferlement des vagues successives d'étudiants qui ont quintuplé en huit années, passant de dix à cinquante mille entre la rentrée de 1968 et celle de 1976. Cet emballement des effectifs se poursuivra pratiquement sans

interruption durant les décennies suivantes sans être toujours accompagné en proportion par les moyens en enseignants et administratifs qualifiés, en infrastructures et en équipements. Les déficits quantitatifs et surtout qualitatifs vont s'accumuler d'une année sur l'autre jusqu'à nos jours et notamment pendant la décennie 90. La plupart des auteurs ont décrit une université qui a fini par être, dès le milieu des années 80, gravement déstructurée, noyée sous les flots estudiantins¹⁷. Le nombre des étudiants passera ainsi de cinquante mille à la rentrée de 1976 à cent mille en 1984, deux cent mille en 1990 à presque cinq cent cinquante mille en 2001 pour atteindre à la rentrée de 2008 un million deux cent mille inscrits¹⁸.

Répetons que l'explosion démographique ne constitue pas en soi un problème rédhibitoire. Elle ne l'a été que par sa prise en charge dans un cadre institutionnel et pédagogique demeuré traditionnel, inadéquat au grand nombre : l'introduction d'institutions pédagogiques plus performantes auraient démultiplié les capacités d'accueil des étudiants à moyen égal et contribué ainsi à amortir dans une large mesure la pression du nombre.

Une université gouvernée par le nombre ou l'enfermement dans la logique quantitativiste

Dans des universités constamment débordées par le nombre, l'obsession des responsables des établissements était d'assurer avant tout une place physique aux étudiants. Faute de garantir des conditions minimales d'enseignement et d'apprentissage, ils n'étaient pas en mesure d'exiger des efforts de la part des enseignants et des étudiants ; ils étaient prêts à toutes les concessions sur la qualité de la formation et les critères académiques pour d'abord préserver la paix sociale à l'université. L'université fonctionnait ainsi dans l'urgence du quotidien, navigant à vue et perdant toute capacité stratégique.

¹⁷ Kadri A; «Le droit à l'enseignement et l'enseignements du droit»; thèse de doctorat, école des hautes études en sciences sociales, Paris, 1992.

Maïri L., «faut-il fermer l'université?» ;Enal ; Alger ; 1994.

Guerid J.(sous la coordination de) ; «l'université aujourd'hui » ; CRASC; Oran ;1998. Bennoune M.; » Education, culture et développement en Algérie«»; T.2 ;Marinoor-Enag ;Alger ;2000.Chitour C. «le système éducatif algérien » ; Marinoor ; Alger ;2000.

¹⁸ Ministère de la recherche scientifique et de la recherche scientifique : Annuaire statistique N° 1 à N° 37 (et autres publications statistiques).

Maintenir dans une situation de désordre organisationnel et pédagogique et de précarité matérielle, ne serait-ce qu'une apparence de continuité de fonctionnement de l'institution relevait déjà de la prouesse.

Recevant des lycées eux mêmes en difficulté, des étudiants de moins en moins bien préparés pour l'enseignement supérieur, les enseignants universitaires tendaient naturellement à ajuster leur enseignement au niveau moyen de leur public, abaissant année après année leurs critères d'exigence. Sous la pression de l'arrivée des nouvelles promotions toujours plus nombreuses et des injonctions des responsables, ils étaient tenus pour libérer des places de faire réussir aux examens un maximum d'étudiants quelque soit leur niveau, sous peine d'engorger la progression des cursus et bloquer le fonctionnement de l'université. Ce blocage n'aurait été dans l'intérêt d'aucun des acteurs qui continuaient à oeuvrer dans une institution qui était néanmoins condamnée à une mort lente, qui perdait progressivement ses repères et se reniait dans ce qui fait sa propre raison d'être. Le système d'évaluation des acquis scientifiques des étudiants se vidant dans ces conditions de toute signification, la fonction de transmission du savoir devenait formelle.

La gestion administrative des flux tendait à se substituer à la gestion par les critères scientifiques et pédagogiques. L'ensemble du fonctionnement de l'université a fini par s'enfermer dans l'engrenage d'une logique purement quantitativiste qui façonnera les mentalités, précipitant l'érosion des valeurs académiques et la perte de crédibilité de l'institution.

Les responsables institutionnels étaient sommés de faire du chiffre, de caser coûte que coûte des étudiants en sureffectif croissant chaque année, de les inscrire en plus grand nombre encore dans les sections arabophones et dans les filières de la science et de la technologie.

La croissance rapide des effectifs et des constructions universitaires avait, pendant les années 70, pour fonction d'illustrer les « pas de géant » réalisés par le « pouvoir révolutionnaire » dans la voie de « l'algérianisation », de la « démocratisation », de « l'arabisation » et de « l'orientation scientifique et technique » de l'université. Il importait peu que cela se fasse au prix de solutions de façade qui vidaient ces orientations légitimes de leur contenu. Les aspects les plus visibles, les plus quantifiables ont ainsi été privilégiés sur les aspects pédagogiques et scientifiques moins tangibles mais qui

définissent l'université dans son essence. *L'université semble ainsi avoir été prise depuis les débuts des années 70, dans le tourbillon d'une fuite éperdue en avant qui perdure jusqu'à nos jours et que rien ne semble pouvoir arrêter.*

La relégation de la pédagogie

Le réseau universitaire s'est rapidement étendu depuis les années 70 et les décennies suivantes alors que les capacités de recherche et de conception pédagogiques nécessaires à la maîtrise de son fonctionnement ont faiblement évolué. Le corps du dinosaure a démesurément grandi par rapport sa tête.

L'une des questions de fond de l'université algérienne provient ainsi de l'absence d'un intérêt fort pour mettre en place toute une infrastructure de recherche en éducation et en formation pédagogique qui auraient constitué tout au long des quatre dernières décennies une pépinière pour la formation de spécialistes et de chercheurs dans tous les domaines d'étude de l'enseignement supérieur. Il en aurait résulté l'accumulation sur le long terme d'un important capital d'expertise en éducation, une plus grande capacité institutionnelle et de gestion ainsi que la diffusion d'une culture pédagogique moderne dans les corps enseignants. Il en aurait découlé une capitalisation et un approfondissement des savoirs sur l'enseignement supérieur algérien, une assimilation des progrès décisifs effectués dans les sciences pédagogiques ainsi qu'une plus grande capacité de l'université à se renouveler et se mettre au diapason du mouvement de transformation universitaire mondial pendant les dernières décennies.

En renonçant à s'étudier, l'université algérienne s'est privée d'un appareil efficace d'information et de référence pour l'action. Rendue opaque à ses responsables comme aux acteurs de terrain, l'institution était devenue ingouvernable, condamnée à fonctionner au jour le jour, dans l'improvisation, perdant le contrôle de son devenir.

Nous sommes conduits à interroger le paradoxe d'une institution d'enseignement qui se détourne de la pédagogie et se refuse ainsi les moyens qui font son efficacité, comme si elle était indifférente à sa finalité de transmission du savoir et se reniait dans sa vocation.

Nous avons à nous demander pour quelle raison une institution de recherche néglige de projeter ses lumières sur elle-même pour mieux

organiser et mobiliser son potentiel de production de connaissance et assurer sa mission d'éclairer les pratiques des autres secteurs de la société ; d'aider la société à se penser et orienter son devenir ? C'est dans le mode de gouvernance de l'université et plus globalement dans celui de la société que nous chercherons le secret ce double paradoxe.

L'origine de tous les maux : un système de gouvernance universitaire contre nature

La source de tous maux provient de la structure bureaucratique de l'enseignement supérieur instaurée depuis 1970 dans le cadre de l'organisation socialiste de l'état et de la société.

Bien que le réformateur de 1971 ait posé la participation des étudiants et des enseignants à la conception et à la mise en œuvre du projet de refonte de l'université comme un principe fondamental de la réforme, cette dernière a été abordée en mettant un terme aux éléments d'autonomie de l'université qui restaient, au lieu de les renforcer. La réforme a ainsi été précédée par la suppression de l'élection des doyens des facultés, de leurs assesseurs et des chefs de section par les enseignants.

Une énorme machine administrative pyramidale, centralisée a alors été mise en place où le ministère gérait directement les universités en édictant des règlements détaillés et uniformes et en nommant pour les appliquer les responsables jusqu'au plus petit échelon.

La communauté universitaire a ainsi été dessaisie de sa responsabilité de gérer collégialement les moyens et les activités scientifiques et pédagogiques. L'université a été privée de l'autonomie relative qui lui est nécessaire pour répondre aux besoins de la société tout en fonctionnant conformément à sa rationalité et ses valeurs propres. Le pouvoir au sein de l'université a été concentré au niveau de l'administration centrale où les préoccupations politico-administratives prennent le pas sur les préoccupations académiques. La hiérarchie naturelle des fonctions universitaires a été inversée : la fonction administrative s'est subordonnée les fonctions pédagogique et de recherche au lieu de les servir ; corollairement, les finalités extra universitaires ont pris le dessus sur les finalités universitaires. La fonction d'enseignement elle-même étant minorée, le pédagogique et la recherche éducative perdent de leur intérêt auprès des responsables.

Son pouvoir excentré, l'université était asservie à d'autres fins que les siennes. La porte a été ouverte à toutes les formes

d'instrumentalisation politiques et idéologiques de l'institution, à toutes sortes de dérives, de corruptions et d'atteintes à l'éthique universitaire.

Le système de gestion universitaire du début des années 70 a continué à se reproduire, et à développer ses logiques de fonctionnements jusqu'à nos jours, malgré les tentatives avortées de réforme initiées après octobre 88.

L'université algérienne est ainsi restée captive d'une structure organisationnelle bureaucratique contre nature, remontant à la période socialiste et négatrice des principes d'autonomie universitaire et des libertés académiques.

Alors que les universités sont, dans le monde, en perpétuel bouleversement, depuis un demi-siècle, la structure bureaucratique de l'université algérienne a rendu celle-ci « irréformable », gelant l'institution depuis plus de trois décennies et la condamnant à l'échec ou à la perversion des projets successifs de rénovation pédagogiques. Mentionnons pour mémoire, parmi ces projets, ceux d'université intégrée fondée sur la modularisation des études de 1971, d'autonomie des universités de 1989-90, de création de centres universitaires d'excellence en 1991-92, de mise en place des académies régionales (1995), d'intégration des technologies de l'information et de la communication (en 1999) etc. L'actuel processus du LMD en cours de généralisation est profondément incompatible dans sa philosophie même avec une organisation bureaucratique de l'enseignement supérieur et court le risque de connaître le même sort que les réformes précédentes au cas où cette organisation demeure inchangée. Comment une université qui n'a pas su jusqu'à maintenant mettre en place les conditions pour affronter les enjeux du passé, ceux des années 60, pourrait-elle faire face à ceux du XXI siècle, à moins d'opérer une véritable refondation pour rattraper quatre décennies de retard?

Trois préalables à la réforme

Notre diagnostic de l'université algérienne a fait ressortir trois problèmes de fond liés entre eux dont le règlement est un préalable à la solution des autres problèmes.

Le premier de ces problèmes, celui dont la solution ouvre la voie à la résolution de tous les autres est de parvenir à libérer l'enseignement supérieur des pesanteurs bureaucratiques d'un système hiérarchisé qui

enferme le fonctionnement de l'université dans la routine et le stérilise. Il s'agit de recentrer l'institution autour de ses valeurs en remettant le système actuel sur ses pieds, de rétablir la hiérarchie naturelle des fonctions universitaires en accordant la primauté aux fonctions pédagogique et scientifique sur la fonction administrative.

Le second défi consiste à opérer une véritable révolution de pensée, de transformer fondamentalement des mentalités façonnées et fossilisées dans le moule bureaucratique et de la pédagogie traditionnelle depuis plus de trois décennies. Il est question de sensibiliser les différents acteurs, responsables, enseignants et administratifs à une culture pédagogique et de gestion qui opère un renversement des perspectives traditionnelles. Il convient d'abord de vaincre une formidable résistance au changement, de faire prendre conscience du caractère désuet des attitudes et des pratiques pédagogiques traditionnelles, de leur inadéquation aux nouveaux défis ; de sensibiliser les acteurs à la nécessité de transformations radicales et les préparer à s'ouvrir aux nouvelles approches.

La mutation institutionnelle est ainsi inséparable des deux autres conditions d'une mutation culturelle : la mobilisation du potentiel de recherche sur l'enseignement supérieur et l'institutionnalisation de la formation aux nouvelles méthodes pédagogiques et de gestion universitaire.

Il est, avant tout, question de développer les capacités endogènes d'adaptation et de réponses de l'université à ses multiples défis, de renforcer ses capacités institutionnelles et de gestion, de lui donner les moyens de passer d'une gestion dans l'urgence, au jour le jour, à un pilotage stratégique.

Rappelons que l'université est d'abord une réalité morale. Son principe réside dans l'acuité de la réflexion et la créativité des personnes et des équipes d'enseignants chercheurs de base, ainsi que dans l'intensité des échanges entre ces dernières. Les principes d'autonomie, de libertés académiques, de large décentralisation et de gestion collégiale sont inhérents à l'essence même de l'université et constituent une condition à l'exercice de ses missions.

L'application de la réforme LMD est conditionnée par le passage d'un modèle étatique de gestion directe des établissements au moyen d'une réglementation et d'un contrôle a priori à un modèle d'état régulateur qui pilote les universités a posteriori par l'évaluation de leurs résultats, au moyen d'un système d'indicateurs de performances.

Au système centralisé fondé sur l'application passive des directives de la tutelle tout au long de la chaîne d'autorité, devra succéder un système fondé sur l'initiative et la prise de décision à tous les niveaux de cette chaîne.

L'autonomie des établissements n'est pas dissociable de la collégialité et de l'ouverture. Elle prend sa véritable signification lorsqu'elle favorise un engagement des collectifs de base autour de projets convergents et renforce la motivation des personnes. En rapprochant les centres de décision des acteurs du terrain, l'autonomie favorise une connaissance concrète des problèmes et l'ajustement continu du fonctionnement de l'institution aux conditions locales. Sans une marge de liberté dans leur manière de s'organiser et de fonctionner, les universités ne peuvent sortir de leur isolement et s'ouvrir efficacement aux autres établissements universitaires et à leur environnement socio-économique. Aucune université ne peut aujourd'hui se permettre de fonctionner isolément des autres universités et de son environnement socio-économique. Pour être compétitives au niveau mondial, les universités se diversifient en se recentrant sur leurs avantages comparatifs, unissent leurs forces pour former des pôles universitaires régionaux et entrent en partenariat avec les acteurs industriels pour constituer des pôles de compétences.

L'université ne se réforme pas par voie administrative, par injonctions d'en haut en reléguant les universitaires à un rôle d'exécutants. Elle ne pourra réellement se transformer que dans la mesure où l'on est capable de convaincre, de sensibiliser et de former les différents acteurs chargés de mettre en œuvre la réforme sur le terrain ; dans la mesure où ces derniers sont associés à la conception et à l'application de cette réforme ; cela suppose la mise en place d'organes de participation et de concertation de la communauté universitaire pour établir la communication entre le sommet et la base comme premier pas dans l'instauration progressive d'une saine gouvernance.

La réussite de la réforme du LMD en cours est conditionnée également par la mise en place de dispositifs de recherche et de formation en pédagogie et en gestion universitaires pour favoriser l'appropriation des référents et des instruments de la réforme par les acteurs de l'enseignement supérieur.

Le LMD intègre les derniers acquis éprouvés de l'expérience universitaire mondiale. Son implantation dans l'université algérienne

pourrait sous certaines conditions représenter un vecteur de rénovation globale et de mise à niveau de l'institution. L'assimilation pertinente de ces acquis par l'Université Algérienne est liée au développement d'une capacité endogène d'expertise, de recherche et d'étude.

La mise en place de toute une infrastructure de recherche et de formation est ainsi indispensable vue qu'il s'agit d'opérer progressivement la reconversion professionnelle généralisée de tous les acteurs de l'université et de construire les compétences qu'implique le fonctionnement du LMD.

Conclusion

Nous nous sommes interrogés sur la faiblesse de la production scientifique en Algérie relativement au potentiel disponible de chercheurs. Nous avons rapporté les faibles performances de l'université en tant qu'institution de production de savoir à l'inutilité sociale des produits de la recherche, à l'absence de demande sociale de savoir. *Une société rentière qui renonce au défi de compétitivité, qui se détourne de l'efficacité et refuse d'éclairer son action par le savoir n'a que faire de l'université, des connaissances qu'elle crée et des diverses élites professionnelles qu'elle forme.* La disponibilité de la rente et sa redistribution dans une société qui consomme ce qu'elle ne produit pas, permettent d'assurer la reproduction de la domination sociale par la bureaucratie d'état.

La marginalisation de l'université dans la société est mortelle pour cette institution, qui est contrainte au repli sur soi et à l'autisme. Coupée de son objet d'étude, celle-ci est alors entravée dans l'exercice de ses deux missions fondamentales : d'une part la mission d'assurer à ses étudiants une formation actualisée et pertinente, ouverte sur le milieu professionnel, et d'autre part la mission de recherche qui suppose l'analyse des problèmes scientifiques et technologiques se posant à la société, notamment, à l'économie pour y apporter des réponses. L'entreprise et l'université deviennent ainsi deux institutions interdépendantes qui se développent par leur complémentarité. Isolée l'une de l'autre, chacune décline et dépérit.

En effet, la compétitivité des entreprises et de l'économie est conditionnée par leur capacité à s'adapter, à intégrer les progrès des sciences et de la technologie, à innover sans cesse. *Pour assurer sa survie, l'entreprise est ainsi contrainte à recourir à l'université pour*

l'aider à prendre en charge ses besoins en études et en recherche développement. Par son activité d'innovation, de création continue, l'entreprise économique constitue une partie intégrante du champ scientifique.

La créativité scientifique est fonction de la qualité et de l'intensité des échanges au sein des communautés scientifiques locales organisées et de l'insertion de celles-ci dans les réseaux académiques nationaux et mondiaux. La gestion bureaucratique qui exclut par définition la participation et la concertation est aux antipodes du mode de gestion requis par les institutions universitaires qui implique collégialité, décentralisation et flexibilité. La gestion autoritaire, pyramidale neutralise l'émergence d'équipes, de collectifs de travail formés d'enseignants chercheurs qui tendent à se constituer naturellement, de manière autonome à partir des nécessités inhérentes aux activités académiques. Adapter la gouvernance aux nécessités de fonctionnement des institutions académiques implique le passage à un modèle d'administration qui s'attache à relier, à faire coopérer, à insérer les équipes et les personnes dans les multiples réseaux entrecroisés internes et externes à l'institution et à favoriser les synergies avec l'environnement.

La gestion bureaucratique de la société segmente verticalement celle-ci, empêchant les interactions entre les grands secteurs dont les activités sont complémentaires ; à l'intérieur de chacune des institutions publiques, elle divise, démultiplie les cloisonnements, du sommet à la base entre directions, départements et services. Elle disperse les énergies, bloquant la formation de forces collectives au niveau des acteurs du terrain.

L'université souffre, sur le plan interne, d'une grave crise de gouvernance qui est, elle-même, l'expression d'une crise plus globale de la gouvernance de l'état, source de contre performances et d'énormes gaspillages des ressources humaines et matérielles dans le système de formation supérieur et de recherche comme dans l'ensemble des secteurs de la société.

Le détournement des appareils d'état vers une gestion privative par les réseaux d'intérêts, la légitimation du pouvoir par l'entretien du clientélisme électoral, par le populisme et l'achat de la paix sociale rendent la reproduction du système politique toujours plus onéreuse et davantage tributaire de la redistribution d'un niveau de plus en plus élevé d'une rente qui va vers son épuisement.

Le pays ne saurait se dégager de la dépendance de la rente et évoluer vers une économie productive sans s'orienter vers un développement axé sur le savoir et donc sans reconstruire une université défaillante comme pierre angulaire de ce développement. Toute tentative de reconstruction de cette institution bute, cependant, sur un mode bureaucratique de gestion qui rend celle-ci irréfutable. L'université est solidaire dans sa structure organisationnelle et dans sa logique de fonctionnement des autres institutions de l'état. La réforme de la gouvernance de l'université ne peut se faire isolément, sans une réforme d'ensemble de l'état, de ses modalités d'intervention comme de ses rapports avec le marché et la société civile. Autrement dit, la libération des potentialités universitaires -comme de celles des autres champs sociaux, notamment le champ économique- est fonction des avancées dans la voie de la démocratisation de la société ; et de l'établissement progressif des conditions politiques d'un état de droit par la séparation des pouvoirs et la substitution du fonctionnement institutionnel et impersonnel au fonctionnement informel et clientélaire de l'état.

La bureaucratie ne tolère pas l'apparition dans l'institution universitaire ou dans les autres institutions de la société, de toute association qui pourrait apparaître comme un pouvoir concurrent naissant à partir de la base et susceptible d'échapper à son contrôle. Les universitaires sont ainsi atomisés, isolés les uns des autres et dépossédés de leur droit à gérer en tant que collectif autonome les activités scientifiques selon les exigences inhérentes à celles-ci ; de même les ingénieurs et les managers sont dessaisis de la gestion de l'entreprise industrielle, les médecins de celle de la santé etc. M. hocine Khalfaoui écrit pertinemment «Aujourd'hui la bureaucratie voudrait ... construire une société sans sa population, une industrie sans ingénieurs, une université sans universitaires, une science sans scientifique.»¹⁹ L'émergence de tout corps intermédiaire entre le pouvoir et la société que ce soit sur la base de la compétence professionnelle ou sous la forme d'une organisation de la société civile issue de la libre association de citoyens est soit récupéré soit endiguée.

¹⁹ -**Khalfaoui H.**, 2003, Le champ universitaire entre pouvoirs politiques et champ économique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, N°148, p. 46, juin 2003.

Les différentes élites professionnelles aspirent à s'émanciper dans leur champ d'intervention de la tutelle pesante du politico bureaucratique qui s'imisce dans le déroulement des procès techniques du travail et les désorganise ; elles visent à s'unir pour se ménager un espace de liberté leur permettant de déployer collectivement leurs compétences et organiser leur milieu de travail spécifique selon les propres critères d'efficacité de chacun. Par leur adhésion aux mêmes idéaux de rationalité scientifique et de modernité, les professionnels sont susceptibles de constituer par leur convergence une force sociale structurante favorisant une dynamique de démocratisation et de libération des capacités productives la société. En particulier, les fonctionnaires techniquement compétents, attachés à l'éthique du service public et à l'état de droit sont portés à faire prévaloir l'autonomie du champ administratif par rapport au champ politique.

La fonction de contrôle social et de reproduction de la domination par la bureaucratie d'état prime sur les exigences du fonctionnement scientifique et pédagogique dans l'université comme sur les exigences de la productivité économique dans les entreprises ou sur la recherche de l'efficacité dans les autres champs sociaux.

L'état ambivalent est ainsi traversé dans le fonctionnement de ses institutions par la contradiction entre la logique de rapports de pouvoirs bureaucratiques fondée sur le clientélisme coopté à partir du sommet et la logique de développement liée à la libération à la base des dynamiques sociales.

Délivrer le pays de la dépendance des revenus des hydrocarbures et du blocage de la transition démocratique est conditionné par le changement, au sein de l'état et de la société des rapports de force entre d'une part, le groupe social formé par les couches dont les intérêts sont liés à la bureaucratie et la redistribution de la rente – bureaucrates indelicats aux différents paliers de la hiérarchie des institutions publiques et leurs clientèles de spéculateurs et d'affairistes- et d'autre part, le groupe émergent aspirant à la démocratisation de la société formé par les différentes élites professionnelles légitimées par la compétence scientifique et technique ainsi que par la diversité des associations locales, régionales et nationales naissant du dynamisme de la société civile.

La modification des rapports de forces passe par la prise de conscience chez les acteurs de la société civile et chez une majorité

d'hommes politiques et de cadres de l'administration du caractère autodestructif pour l'état, pour l'économie et la société de la perpétuation de la dépendance rentière ; par la diffusion chez ces derniers du sentiment d'un impérieux besoin de réforme d'envergure des institutions publiques afin de délivrer celles-ci de leur gangue bureaucratique paralysante et de les réorganiser pour en développer les capacités d'action.

Le développement est conditionné par l'évolution progressive d'un état bureaucratique, autoritaire à un état régulateur, participatif, consensuel, qui favorise l'émergence d'acteurs collectifs autonomes représentatifs des différentes forces et des différents intérêts de la société civile ; à un état capable de mobiliser les énergies collectives et individuelles et d'organiser leur convergence face aux défis qui se posent à la société. Le développement est ainsi fonction de la capacité de la puissance publique à associer une plus grande diversité d'acteurs à la définition et la mise en œuvre de la politique économique et sociale du pays. La progression de l'économie et celle de la démocratisation politique et sociale sont indissociables et se renforcent mutuellement. Le développement est, en effet, un phénomène global où interagissent les dimensions sociale, économique, culturelle, éducative et politique de la société.

Références bibliographiques

- 1-Arvanitis Rigas, coordinateur, 30 novembre 2007, Projet ESTIME, vers *la science et la technologie dans les pays méditerranéens*, rapport final, IRD.
- 2-Banque Mondiale, 2003, Construire les sociétés du savoir : nouveaux défis pour l'enseignement supérieur , Presses universitaires de Laval.
- 3-Bédrani Slimane et Bouyakoub Ahmed, 2007, *La faiblesse de la production scientifique et technique en Algérie : un revers de l'économie rentière ?* Communication au colloque international, 10-12 novembre 2007, « Savoir et Société », CREAD, Alger.
- 4-Bouyakoub Ahmed, 2007, *dépenses en recherche développement et production scientifique*, communication au colloque international sur « Savoir et Société » organisé par le CREAD à Alger les 10-11 et 12 novembre 2007.
- 5-Dahmani A., 1999, L'Algérie à l'épreuve : économie politique des réformes 1980-1997, L'harmattan, Paris.
- 6-Ghalamallah M., 2003, (sous la direction de), Les enseignants universitaires algériens, Conditions, attitudes et pratiques pédagogiques, Numéro thématique des Cahiers du CREAD, N° 62-63, CREAD, Alger.
- 7-Ghalamallah M., 2006, (sous la direction de), Etudes sur l'Université algérienne, Numéro thématique des Cahiers du CREAD, N° 77, CREAD, Alger.
- 8- Henni Ahmed, Le syndrome islamiste et les mutations du capitalisme, Edif 2000, Alger, 2008.
- 9-Kadri A ; « Le droit à l'enseignement et l'enseignements du droit » ; thèse de doctorat, école des hautes études en sciences sociales, Paris, 1992.
- 10-Khelfaoui H., 2006, (Ouvrage coordonné par) *L'intégration de la science au développement. Expériences maghrébines*, ADEES PUBLISUD, Paris.
- 11-Khelfaoui H., 2003, Le champ universitaire entre pouvoirs politiques et champ économique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, N°148, juin 2003.
- 12-Khiati M., 2007, Nos universités sont-elles encore performantes ? *El watan*, 4 aout 2007, Alger.

13-Mebtoul Abderrahmane, 28 janvier 2009, interview à alter info, *perspectives socio-économiques 2009/2014 de l'Algérie face à la crise mondiale*, www.alterinfo.net/

14 -NAQD, 2008, N°25, *Corruption et Prédation, Alger*.

16-Ouchalal H., Khalfaoui H., Ferfera H., 15-12-2005, *Situation de la R&D dans l'industrie algérienne*, www.estimate.ird.fr/rubrique17html »

15-PNUD, 2007, *rapport 2007-2008*, hdr.undp.org/en/français/

17- Remaoun H, janv-mars 2005, « Les enquêtes sur la société et recherches empiriques à des fins de gouvernance en Algérie : éléments pour un état des lieux », INSANIAT, CRASC , Oran.

18-SESRTCIC, 11-07-2007 *science et technologie dans les pays membres de l'OCI* ; résumé général ; 19 pages ; www.sesrtcic.org/files/article/234.

19-Waast Roland, Pier luigi Rossi, Claire Richard-Wast en collaboration avec Mohamed Sghrir Janjar, Hamadi Safi, Abderrahman Rachid, Novembre 2007, *Les sciences sociales au Maghreb, essai bibliométrique* , IRD et bibliothèque de la Fondation du Roi Abdul_Aziz Al Saoud pour les études islamiques et les sciences humaines Rabat, Paris.